



DECISION N° 2023-407

Prélèvements et analyses bactériologiques des structures Petite Enfance - Marché à procédure adaptée

Direction Action Educative et Enfance
Division des Ressources

Le Maire,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil Municipal,

Vu les articles L2122-23 et L2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux Adjointes et/ou Conseillers Municipaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Maire en date du 28 juin 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur François DUSSAUBAT, Adjoint au Maire.

Considérant qu'au terme de la procédure organisée selon la procédure adaptée conformément aux articles L2123-1 et R2123-1, il convient de conclure un marché concernant les prélèvements et analyses bactériologiques des structures Petite Enfance de la Ville de Perpignan.

Le montant des prestations est défini comme suit :

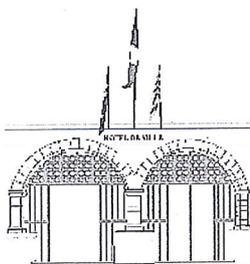
Montant maximum : 8 000 € HT par an soit 16 000 HT pour 2 ans

Estimation du détail quantitatif estimatif : 5 500 € HT par an soit 11 000 € HT pour 2 ans

Considérant que le marché est conclu pour une période initiale de 1 an, à compter de la date de notification.

Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de période de reconduction est fixé à 1 année. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 2 ans.

Une consultation par courriel a été effectuée le 6 février 2023 auprès de deux laboratoires spécialisés dans les analyses bactériologiques.



Deux offres ont été reçues, des laboratoires suivants :

- Centre d'Analyses Méditerranée Pyrénées sis Rambla de la Thermodynamique Technosud 66100 Perpignan
- Eurofins Lanagram sis 20 rue Galibert Pons 81200 Mazamet

La remise des offres étant fixée au 17 février 2023.

Il a été procédé à leur examen et analyse.

Le critère d'attribution étant l'offre économiquement la plus avantageuse

DECIDE

ARTICLE 1^{er}

De retenir après analyse, l'offre économiquement la plus avantageuse et parfaitement conforme aux prescriptions techniques demandées, et de conclure un marché avec Eurofins Lanagram, 20 rue Galibert Pons 81200 Mazamet pour un montant annuel de 5 083,83 € HT.

ARTICLE 2 :

Monsieur le Directeur Général des Services,
Monsieur le Directeur Général Adjoint des Services,
Monsieur le Receveur Municipal,
Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

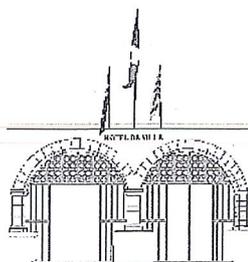
Fait à Perpignan, le **13 AVR. 2023**

ID Télétransmission : **066-216601369-20230613-J71344-AU-JJ**

Accusé reçu le : **13 AVR. 2023**

Affiché le : **13 AVR. 2023**

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint





PERPIGNAN
LA TRAVAILLANTE

PERPIGNAN, LE 13 AVR. 2023

OBJET DE LA CONSULTATION

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Prélèvements et analyses bactériologiques des structures Petite Enfance de la Ville de Perpignan

Direction: DAAE
Service: Finances et marchés

TYPE DE PROCEDURE: PROCEDURE ADAPTEE < 25 000 € HT
Marché de: Service

Date de consultation: 06/02/2023
Date limite de réception des offres: 17/02/2023

Nombre de lots et intitulés des lots: LOT UNIQUE

Nombre d'offres reçues: 2 offres

Pour le Maire,
Par subdélégation
l'Adjoint

François DUSSAUBAT



RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

LOT UNIQUE	Estimation € HT	5 500 €	TTC	6 600.00 €
------------	-----------------	---------	-----	------------

Critères de sélection: Prix
Le critère est le prix en raison de la complexité des analyses

CANDIDATS	Montant des Offres € HT	
	Offre	Après vérification
Centre Analyses Méditerranée Pyrénées	5 501.20	5 501.20
Lanagram	5 083.83	5 083.83

Proposition : Il a été retenu le laboratoire Lanagram en raison de l'offre économiquement la plus avantageuse.

Direction de l'Action Educative
le Directeur

D. ALLIEN

Signature élu délégué
Pour le Maire
L'Adjoint Délégué
à la Petite Enfance

LAURENCE PIGNIER

